

Les Cahiers des Dix



L'Abbé Etienne Chartier

Francis-J. Audet, LL.D., M.S.R.C.

Numéro 6, 1941

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1079385ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1079385ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Audet, F.-J. (1941). L'Abbé Etienne Chartier. *Les Cahiers des Dix*, (6), 211–223.
<https://doi.org/10.7202/1079385ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'Abbé Etienne Chartier

Par FRANCIS-J. AUDET, LL.D., archiviste émérite, M.S.R.C.

Poursuivant toujours notre objectif: faire mieux connaître les hommes qui ont présidé à nos destinées politiques et nationales ainsi que ceux qui y ont participé d'une manière active depuis l'établissement d'une Chambre d'Assemblée dans le Bas-Canada, nous livrons aujourd'hui aux amateurs de nos annales une brève notice biographique d'un homme qui eut son heure de célébrité locale durant les troubles de 1837-1838. L'éloignement du temps et du théâtre de ces événements permet de les mieux juger aujourd'hui que sont disparus les acteurs et les témoins de ces luttes qui sont maintenant du domaine de l'histoire ancienne si l'on peut dire.

Tout marche vite en ce pays d'Amérique, on ne piétine pas sur place, — *time is money*, — et l'évolution est constante. Après 1837-1838 vint, en 1841, l'Union des deux Canadas qui nous donna le gouvernement responsable. Elle fut elle-même suivie, un quart de siècle plus tard, par la Confédération des provinces britanniques qui atteindra bientôt les trois quarts de siècle de son existence. Pour couronner le tout, le Statut de Westminster a en toutes lettres reconnu l'indépendance du Canada, assurant la survie du peuple canadien. Nous sommes donc loin de la lutte de 1837 qui a fait couler beaucoup d'encre mais que l'on discute encore.

* * *

Né à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, (aujourd'hui comté de Montmagny), le 23 décembre 1798, du mariage de Jean-Baptiste Chartier et de Geneviève Destroismaisons, Etienne fit son cours classique au Séminaire de Québec de 1812 à 1818, puis son droit à Mont-

réal. Admis au barreau le 31 décembre 1823, il s'établit en cette ville mais il n'y demeura que peu de temps⁽¹⁾.

Le client tarde à venir, il lui faut gagner sa vie autrement. L'instruction du peuple l'a toujours intéressé, il déplore le manque d'écoles, se rend à L'Assomption en 1825 et ouvre une école primaire, supérieure aux écoles ordinaires. Il étudie les divers systèmes d'enseignement à l'étranger et y acquiert beaucoup de connaissances utiles. Son école est bien vue de l'évêque, Mgr Plessis, qui l'encourage à persévérer dans cette voie. Mais l'inconstance de son caractère se manifeste bientôt, il ne peut longtemps rester en place. Il lui faut du changement, du mouvement. La tribune du professeur ne lui suffit pas; il désire un plus vaste théâtre où exercer son activité débordante. Déçu dans son espoir de briller au barreau, et, qui sait, peut-être au parlement, il croit que le sacerdoce le réclame. Le clergé se recrute moins vite que n'augmente la population, il voit là son avenir.

Rentrant au Séminaire de Québec au début de 1826, il y fait sa théologie et il est ordonné prêtre le 28 décembre 1828 par Mgr Panet qui le nomme aussitôt vicaire à Saint-Gervais. Il a maintenant du pain sur la planche, un toit pour l'abriter et le loisir de faire du bien à ses semblables.

M. Chartier demeura un an en cet endroit, puis il devint le premier directeur des études au nouveau collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il occupa cette charge deux ans. Nommé curé de Sainte-Martine (comté Châteauguay) en 1831, il fut transféré à Saint-Pierre-les-Becquets deux ans plus tard. Il avait aussi la desserte de Saint-Jean-Deschaillons. Curé de Fraserville (la Rivière-du-Loup en bas), de 1834 à 1835, il devint curé de Saint-Benoit cette dernière année.

Situé près d'Oka, de Sainte-Scholastique et de Saint-Eustache, à une trentaine de milles de Montréal, Saint-Benoit est un joli village, centre d'une paroisse agricole qui comprend de riches fermes où l'on

(1) Archives publique du Canada, Série S, commissions.

fait la culture mixte. L'élevage et l'industrie laitière y fleurissent aujourd'hui.

Le curé Chartier aurait pu s'y faire une vie paisible, agréable et utile, entouré d'hommes de qualité tels que le notaire Girouard, député du comté; le notaire Ignace Raizenne, lieutenant-colonel commandant du 3ème bataillon de milice du comté depuis le 4 juillet 1830 au 3 juillet 1837 lorsqu'il se vit dépouillé de son commandement; le docteur Léandre Dumouchel, remplaçant du docteur J.-O. Chénier, (gendre du docteur Labrie), quand il alla demeurer à Saint-Eustache, après la mort de son beau-père. Le docteur Dumouchel qui avait été nommé enseigne de milice le 19 mars 1831 fut démis le 12 octobre 1839. En un mot si M. Chartier se fût contenté de son lot au lieu de se fourvoyer dans la politique, il eût pu couler d'heureux jours à Saint-Benoit en se dévouant à ses ouailles. Mille sujets intéressants de conversation s'offraient à eux; l'art, l'histoire, la littérature, la philosophie y pouvaient contribuer tour à tour. L'amélioration du sort de l'habitant par l'introduction de nouveaux modes de culture: rotation, fumure; l'élevage et l'industrie laitière auraient pu aussi fournir d'amples réflexions et faire naître, par exemple, une société d'agriculture dont le besoin se faisait grandement sentir. Il y avait, en un mot, des actes à accomplir tant dans le temporel que dans le spirituel, qui auraient largement contribué au bien-être de la population confiée à ses soins. Mais le sort en avait décidé autrement.

* * *

Le milieu où naît, croît, est élevé un enfant a presque toujours un effet marqué sur son caractère, ses idées et ses actions futures. Tout ce qu'il entend, tout ce qu'il voit, se grave dans sa mémoire et le porte à agir dans le sens de ses parents, de ses aînés.

Elevé dès son jeune âge dans la haine des Anglais par un père qui avait pris le parti des révoltés américains en 1775-1776; placé au Séminaire de Québec qui n'était pas précisément une école d'amour des maîtres du pays; Chartier fit son droit à Montréal où dominait

Papineau déjà engagé dans une lutte à outrance contre lord Dalhousie. Tout cela n'était guère de nature à changer les idées du jeune homme. Tout en étudiant le droit, il devint rédacteur en chef du nouveau *Canadien* ressuscité en 1820, mais qui ne dura que quelques semaines.

A Saint-Benoit, les idées, les paroles et les actes du curé dépassèrent bientôt les étroites bornes de son petit cercle intime. Les 92 Résolutions, celles des assemblées de Saint-Ours et de Saint-Laurent, étaient devenues son évangile; il approuvait tout et tenait pour illégitimes les pouvoirs que s'arrogeait l'oligarchie qui régnait à Québec. Il était mûr pour la rébellion. Ces vues furent aussitôt connues de la population du village et de la paroisse qui s'en empara, les commenta et les opposa aux sages conseils de l'évêque. Ces idées trop conformes à celles de la foule agitée ne trouvèrent guère de contradicteurs; elles firent boule de neige et se répandirent même en dehors de la paroisse. Le curé ne fit rien pour les arrêter; au contraire, il jouissait de son triomphe sans se douter du mal qu'il faisait à ses compatriotes déjà trop enclins à l'exaltation en matières politiques.

Survint 1837. Après la courte et infructueuse session de la législature qui ne dura que du 18 au 26 août et en fut la dernière, les députés s'en retournèrent chacun chez soi et ceux de la région de Montréal se mirent à parcourir les campagnes pour y déverser le trop plein de leur bile et faire de l'agitation. A Saint-Benoit, les esprits étaient montés; on menaçait de charivariser, d'emplumer les gens et même de brûler les bâtiments et les granges des loyaux. De la parole l'on passa aux actes. Des brigandages furent commis par des patriotes; ce fut le règne de la terreur. On raconte entre autres scènes barbares que certains individus coupèrent la crinière et la queue de chevaux appartenant à des loyaux. Tous ces actes de terrorisme exaspéraient la population demeurée fidèle au gouvernement. On provoquait ainsi des représailles qui eurent lieu en effet après la bataille de Saint-Eustache.

Oubliant qu'il avait échangé la toge pour la soutane et les oeuvres plus paisibles du sanctuaire, le bouillant curé se crut obligé, en sa qualité d'avocat, de défendre le faible et l'opprimé. Il se lança

donc à corps perdu dans la tourmente politique qui battait alors son plein.

Quittant les rives du Richelieu, la révolte s'était transportée au nord-ouest de Montréal dans le comté des Deux-Montagnes, où le docteur Chénier avait levé des volontaires. Le fameux Amury Girod s'était rendu à Saint-Eustache pour y organiser la résistance.

Le curé Chartier n'était pas un fou, loin de là; c'était un honnête homme mais impulsif et raisonneur. Il fut mû autant, sinon plus, par la fougue de son caractère et son ardeur belliqueuse, qu'entraîné par les discours de Papineau et des autres chefs et les écrits violents et déclamatoires de *la Minerve* incitant les gens à la révolte contre l'autorité constituée. Le milieu où se mouvait l'abbé Chartier était une serre chaude où l'on cultivait et où fleurissaient les plantes et les fleurs empoisonnées de la politique outrancière, malhabile et malfaisante de la majorité de l'Assemblée sous la férule de son dictateur.

Descendant de la chaire de son église, l'abbé monta au forum pour y dénoncer les abus du pouvoir et il prêcha la résistance. Son esprit faussé, encouragé par les préjugés qu'entretenait son entourage, ne lui permettait de voir qu'un côté de la médaille: le revers; défaut grave et, dans les circonstances, d'autant plus dangereux pour la tranquillité publique, que cet homme chargé de la direction religieuse et morale du peuple était lui-même bon orateur. Sa parole enthousiaste, dit L.-O. David⁽²⁾, remuait les esprits. Tout cela ne pouvait que conduire au désastre comme le prouvèrent les faits.

Désabusé, il finit par retrouver son calme, comme on peut le voir dans l'article de M. Boucher de La Bruère intitulé « Louis-Joseph Papineau de Saint-Denis à Paris »⁽³⁾, par la suite du présent récit et surtout par la confession écrite qu'il envoya en 1841 à Mgr Bourget. En voici trois extraits empruntés à M. l'abbé Pascal Potvin⁽⁴⁾.

« Sans admettre, dit-il, la vérité de tous les bruits qui ont cir-

(2) *Les Patriotes de 1837-1837*, p. 45.

(3) *Cahiers des Dix*, numéro 5, pp. 92, 94-106.

(4) *L'Aumônier des Patriotes de 1837*, dans le *Canada Français* de décembre 1937. C'est une fort belle étude du caractère d'Étienne Chartier.

culé sur mon compte, lors des troubles politiques de 1837, je dois reconnaître que dans ces circonstances critiques ma conduite n'a pas été celle qu'il convenait à un prêtre de tenir. C'est pour obéir à ma conscience que j'en fais l'aveu spontané, sincère et public. Je sens qu'il serait inconvenant que je reparusse à l'autel dans ce pays, si j'y apportais avec moi, aux yeux du public, le scandale du simple soupçon que j'approuve encore les faits de cette époque malheureuse et les principes anarchiques et anti-catholiques d'où ces faits ont dérivé. »

Enfin, il fait amende honorable. « J'ai été puni (par la suspense de janvier 1839), je le méritais. » Et la lettre prend le ton et la forme d'un examen de conscience vraiment touchant. « On est même un peu gêné en pensant qu'elle devait être publiée dans les journaux », ajoute l'abbé Potvin. Et voici la fin.

« Pour conclusion, je désavoue pleinement et entièrement le passé, je rétracte sans restriction tout ce que j'ai pu dire ou faire, à l'appui des mouvements de 1837; et mon désir le plus vif, mon souhait le plus ardent est que tous ceux qui ont pu être influencés par ma conduite d'alors se réunissent de coeur et d'esprit à leur clergé, lui redonnent leur entière confiance. »

* * *

M. Chartier fut le seul prêtre qui se joignit activement au mouvement révolutionnaire malgré les avis répétés de l'évêque de Montréal à son clergé. Il est bon de ne pas oublier que presque tous les prêtres étaient fils de cultivateurs, ce qui les tenait près du peuple et de ses aspirations. La position de bon nombre d'entre eux n'était pas des plus enviables. Placés souvent entre leur devoir, leurs propres sentiments et l'opinion de leurs paroissiens, plus d'un murmurait et il ne s'en fallut que de peu que M. Chartier n'eut des imitateurs.

Le curé de Saint-Benoit, aumônier des insurgés, se rendit à Saint-Eustache le 13 décembre 1837, pour visiter leur camp. Il encouragea ceux-ci à marcher résolument dans la voie où ils s'étaient

engagés. Pas plus que le docteur Chénier, il ne croyait à la défaite de Saint-Charles, mais il fut promptement ramené à la réalité des faits. Le lendemain, le tocsin donnait l'alarme et bientôt parurent les troupes de Colborne. Le combat, comme on pouvait s'y attendre, ne fut pas long et se termina par le succès des troupes. Chénier y périt, mais l'aumônier Chartier, disparu, n'était pas là pour donner à « ses braves » l'absolution avant la bataille; il n'en fut pas le témoin.

Interdit par Mgr Lartigue, après une enquête faite par Mgr Bourget, et une prime ayant été offerte pour son arrestation, l'abbé Chartier, qui ne goûtait guère l'idée d'aller languir au fond d'un cachot, et encore moins celle de cueillir la palme du martyr en se balançant au bout d'une corde, ce qui eut bien réjoui Adam Thom et consorts du *Herald* et de la *Gazette* de Montréal, l'abbé Chartier, disons-nous, fit comme les autres chefs. Il s'enfuit, laissant ses victimes à la merci du vainqueur qui livra le village au sac de ses soldats et surtout des volontaires qui y mirent le feu. Les habitants furent ainsi sauvagement punis pour avoir suivi leur dévoyé pasteur.

Plus heureux que son ami, le notaire Girouard, qui avait dû se livrer au colonel Simpson, M. Chartier réussit à atteindre Albany. Il y rencontre Papineau et autres chefs et prend part à leurs conciliabules où bientôt se glisse la désunion. Mécontents de l'attitude de Papineau, le violent docteur Côté et Robert Nelson se séparent du chef, mais l'abbé Chartier continue de le soutenir. En juillet, il est à Philadelphie où il rencontre Papineau, et tous deux vont rendre visite à l'évêque de l'endroit qui s'était intéressé à l'abbé et avait écrit à lord Durham et à Mgr Lartigue⁽⁵⁾.

Papineau décide de se rendre à Paris afin d'essayer de gagner le peuple et le gouvernement français à sa cause. M. Chartier convoque alors une assemblée qui a lieu à Corbeau, le 18 mars 1839, pour choisir un comité exécutif, mais il y est plutôt question de Papineau. Robert Nelson et Côté, qui veulent à tout prix se défaire du chef, l'attaquent si violemment que l'abbé Chartier, qui penchait alors vers l'o-

(5) *Les Cahiers des Dix*, numéro 5, article de M. Boucher de La Bruère.

pinion adverse à Papineau et avait même proposé de le déposer, se retourne contre eux et appuie le chef qui s'embarque pour la France.

Cependant les adversaires de Papineau ne désarmaient pas et continuaient leurs attaques après son départ. M. Chartier accepta la mission d'aller à Paris pour surveiller les agissements du chef et le remplacer si cela devenait nécessaire. Cette mission lui agréait d'autant plus qu'il avait depuis quelque temps le dessein de se rendre à Rome pour y plaider sa cause contre Mgr Lartigue. L'abbé jouissait alors de la confiance générale des réfugiés et l'on faisait l'éloge de son indépendance, de ses capacités, de son patriotisme. Il s'embarqua donc à son tour, le 2 février 1840, et se rendit à Paris. La traversée fut longue, il n'arriva au Havre que le 15 mars, après 41 jours de navigation.

Deux lettres inédites de l'abbé Chartier sont imprimées au long dans l'étude de M. Boucher de La Bruère. La première, datée du 6 avril, est adressée à Ludger Duvernay. La seconde porte la date du 21 mai et est destinée au docteur Wolfred Nelson. Comme elles sont longues, nous référons le lecteur au *Cahier des Dix* No 5. Contentons-nous de dire que M. Chartier s'acquitta avec zèle, tact et intelligence de sa mission délicate.

Dans sa lettre à Duvernay, l'abbé raconte qu'il eut d'abord une entrevue avec Guillaume Lévesque⁽⁶⁾, prit des renseignements sur ce que faisait Papineau, puis il alla voir ce dernier qui lui rendit sa visite trois jours plus tard. L'abbé profita de l'occasion pour raconter au chef tout ce qui se passait parmi les réfugiés aux Etats-Unis et révéler les accusations que portaient ces derniers envers lui. Après une explication franche et entière, l'abbé demeura parfaitement convaincu que Papineau avait fait tout son possible pour intéresser le peuple et les journaux, surtout l'élément républicain, à la cause des révoltés canadiens, mais il n'avait reçu aucun appui des ministres de Louis-Philippe, qui ne songeaient nullement à s'aliéner les sympathies anglaises. Qu'espérait Papineau en s'adressant ainsi à l'opposition plutôt qu'au parti au pouvoir, c'est-à-dire à la cour qu'il aurait peut-être

(6) Jeune avocat admis au barreau de Montréal le 10 mai 1838.

fini par convertir à ses idées? N'était-ce pas faire fausse route et condamner ses efforts à la stérilité? En tout cas, il ne s'était guère montré habile diplomate et il avait raté son coup. M. Chartier l'approuvait. Cet échec de Papineau était probablement aussi dû en grande partie au rapport qu'avait envoyé, le 30 novembre 1838, à M. Molé, ministre des Affaires Etrangères, M. de Pontois, ambassadeur français à Washington, qui avait eu une entrevue avec Papineau et ne l'avait guère trouvé à la hauteur de la situation⁽⁷⁾.

L'abbé Chartier revint à New-York où il débarqua le 28 août 1840. Il ne s'était pas rendu à Rome pour y plaider sa cause. Ayant appris la mort de Mgr Lartigue, cela devenait inutile, l'interdit prononcé contre lui par l'évêque de Montréal se trouvant levé par le fait du décès de celui-ci. Quel fut le motif qui détermina cette brebis égarée à rentrer au bercail? Son voyage d'Europe fut-il son chemin de Damas? Où et quand le coup de foudre l'atteint-il? A quelle occasion? Le mutisme prolongé de Papineau qui n'aimait pas les conseils y fut-il pour quelque chose? L'avait-il dégoûté? Voyait-il l'inutilité de continuer à se dévouer à une cause perdue? Rien ne semble indiquer la raison qui ramena l'enfant prodigue au service des autels, mais il y revint et y demeura fidèle jusqu'à sa mort.

M. Chartier aurait, d'après l'abbé Allaire⁽⁸⁾, desservi Madison, dans le New-Jersey, de 1838 à 1840. Ceci ne cadre guère avec ses activités politiques à Albany et autres endroits. Quoi qu'il en soit, peu après son retour d'Europe, l'abbé, abandonnant la politique, partit pour Vincennes, dans l'Indiana, où il devint supérieur du Séminaire de cette ville, d'après l'abbé Allaire, et curé de la paroisse, suivant d'autres. Cet emploi lui avait été offert l'automne précédent. Il l'acceptait maintenant avec joie, heureux de reprendre l'exercice de son ministère. Il fut bien accueilli par la population canadienne et y demeura deux ans. Il fut ensuite curé des Avoyelles, en Louisiane, de 1844 à

(7) Voir mon étude sur Papineau parue en français dans le rapport de 1929 de *The Canadian Historical Association*.

(8) *Le Clergé Canadien-français*, les Anciens.

1845, après quoi il revint au Canada et rentra en grâce auprès de Mgr Bourget qui jugea la faute suffisamment purgée par sept ans d'exil.

L'on pourrait fort bien, croyons-nous, appliquer au curé Chartier les mots de la chanson populaire *Un Canadien errant*:

Un jour triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots:

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Si les voyages forment la jeunesse, ils assagissent aussi l'homme mûr qui en profite en observant ce qui se passe à l'étranger et en fait son profit. Les nombreux et fréquents déplacements de l'abbé Chartier avaient fait de lui un homme nouveau complètement revenu de ses erreurs passées.

Nommé curé de Saint-Grégoire-d'Iberville en 1845 avec desserte de Sainte-Brigitte-d'Iberville de 1847 à 1849, il devint curé de Sainte-Philomène (comté Châteauguay) pendant un an, puis d'Arichat, au Cap-Breton, de 1850 à 1851 et enfin, de Saint-Gilles, de 1852 à 1853.

M. Chartier décéda à Québec, le 6 juillet 1853, et il fut inhumé à Saint-Gilles.

* * *

Etienne Chartier a joué, comme on le voit, un rôle assez intéressant et parfois néfaste au cours de sa carrière mouvementée. Avocat, prêtre et révolutionnaire, il revint pourtant à de meilleurs sentiments après avoir tâté de l'exil pendant sept ans et il se réconcilia avec son supérieur ecclésiastique.

Pour revenir à ses activités politiques, voici quelques extraits du *Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache en 1837*⁽⁹⁾, qui en donne une bonne idée, même si le récit paraît un peu chargé par endroits.

« Le 12 décembre 1837. — Le mardi matin, on reçut au presbytère de Saint-Eustache la visite de monsieur Chartier, curé de Saint-Benoit, et un des plus violents chefs d'insurgés dans sa paroisse. C'était la première fois qu'il se montrait à la Rivière-du-Chêne depuis que la sédition y avait éclaté. Monsieur Paquin lui montra une lettre qu'il avait reçue de l'évêque de Montréal, dans laquelle ce supérieur ecclésiastique blâmait fortement la conduite de monsieur Chartier; celui-ci lut la lettre, mais cette lettre n'abattit en rien son enthousiasme patriotique. Monsieur Chartier prit sa part du petit repas du presbytère qui, grâce aux fréquentes visites des patriotes, était loin d'être somptueux.

« Monsieur le curé de Saint-Benoit se rendit ensuite au camp visiter *ses braves* et après leur avoir donné des encouragements, *il repartit dans sa paroisse*.

« 13 décembre. — Le lendemain, de fort bonne heure, messire Chartier était de retour au camp de Saint-Eustache, ce jour-là monsieur Paquin était indisposé et demeura au domaine; monsieur Desève se rendit seul au village pour y dire la messe. Monsieur Chartier déjeûna au camp avec l'état-major; puis sur les onze heures, il se rendit au presbytère avec le général Girod, sous prétexte de rendre visite à monsieur Desève, mais dans le vrai but de l'espionner et de l'inquiéter; de là ils se rendirent à la ferme où se trouvait monsieur Paquin, et où, malgré ses répugnances, il dut recevoir ces hôtes importuns, qui ce jour-là refusèrent encore expressément la permission de se rendre ni à Sainte-Thérèse ni à Sainte-Rose. Lorsque messieurs Girod et Chartier furent de retour de la ferme de monsieur Paquin, tous les insurgés furent rassemblés sur la place de l'église avec leurs armes comme s'il se fut agi d'une revue ou du départ pour une expé-

(9) Par l'abbé Paquin, curé de Saint-Eustache. Reproduit en partie dans l'ouvrage du lieutenant-colonel C.-A.-M. Globensky.

dition. Ils étaient au nombre de huit cents, ou environ, armés et équipés de la manière la plus pitoyable et la plus grotesque, tel que nous l'avons dit plus haut. Girod se présenta et leur adressa la parole avec sa violence et son effronterie ordinaires; il leur répéta tous les mensonges qu'il leur avait déjà faits si souvent et les excita à s'enflammer d'une nouvelle ardeur. Après qu'il eut terminé sa harangue, monsieur Chartier monta sur la galerie et parla pendant une vingtaine de minutes; ses paroles se ressentaient peu de son ministère. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce discours et nous jetterons un voile sur cette circonstance bien déplorable, sans droit en elle-même, mais qui ne peut faire aucun tort au clergé canadien; car monsieur Chartier n'a pas eu d'imitateur parmi ses confrères.

« Pendant que monsieur Chartier prononçait sa bouillante harangue, monsieur Girod s'apercevait que monsieur Desève cherchait à s'éloigner par crainte de se compromettre...

« Comme monsieur Desève se disposait à répondre (à Girod) monsieur Chartier entra tout essoufflé des efforts qu'il avait faits en prononçant son discours: « Eh bien, dit-il en entrant, me voilà maintenant en butte à l'autorité ecclésiastique; il me faudra donc double courage. »

« Tous les soldats avaient quitté la place et s'étaient retirés dans le camp; monsieur Chartier et le général Girod repartirent pour Saint-Benoit...

« Monsieur Chartier revint sur le soir à la ferme de monsieur Paquin, où sa visite était peu agréable. Le curé de Saint-Eustache eut avec lui une longue discussion dans laquelle il chercha à lui faire sentir toute la responsabilité dont il se chargeait; il lui reprocha de prendre part aux excès commis par les rebelles, etc. Monsieur Chartier termina la discussion en disant à messieurs Paquin et Desève: « Consolez-vous, messieurs, ces gens-là (les insurgés) vous incommode grandement, mais vous en serez bientôt délivrés. » Il était bien loin, sans doute, de prévoir qu'il prophétisait assez juste.

« Pendant le combat de Saint-Eustache »

« Monsieur Chartier qui se trouvait alors au village, fut telle-

ment pressé de se sauver dès qu'il eut entendu quelques coups de canon, qu'il n'eut pas le temps de prendre sa voiture qui était chez le docteur Chénier, et qu'il se sauva à pied. A quelque distance du village il se jeta dans une traîne qui passait avec deux femmes et cinq ou six enfants en bas âge; mais bientôt, trouvant que cette traîne n'allait pas assez vite, il se remit à courir de plus belle et courut ainsi pendant une demi-heure au moins avec une foule de fuyards, ne le cédant à personne en agilité. Enfin, à la concession du Petit Chicot, il prit une voiture et se rendit en toute hâte au Grand Brûlé porter la nouvelle de ce qui se passait à Saint-Eustache.

« Monsieur Chartier fut interdit par Mgr Lartigue, évêque de Montréal, après une enquête en forme faite publiquement à Saint-Benoit par Mgr Bourget, évêque de Telmesse et coadjuteur. Il fut ensuite proscrit par lord Durham et se refugia aux Etats-Unis, où il exerça le ministère dans le diocèse de Vincennes. Il avait alors 71 ans⁽¹⁰⁾. Il parlait bien, dit l'abbé Paquin dans ses mémoires inédits, et accompagnait souvent les évêques dans leurs visites pastorales. »⁽¹¹⁾

Coincidences: Né et baptisé en décembre, les principaux faits qui ont marqué sa carrière ont eu lieu en ce mois: admission au barreau, ordination, discours au camp de Saint-Eustache et fuite aux Etats-Unis.



(10) Né en 1798, mort en 1853, à l'âge de 54 ans.

(11) C.-A.-M. Globensky, *la Rébellion de 1837 à Saint-Eustache*.